

Kibungu, le 17 novembre 1961.-

OBJET:

Virement.-

N° 2508 /Org.Com./R.R.-



A Monsieur le Directeur de la Banque  
d'Emission du Ruanda-Urundi

à

USUMBURA.-

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de vouloir bien virer du  
compte n° 89 de la chefferie Buganza-Sud, Territoire de Kibungu,  
au compte n° 107 de la chefferie Buganza-Nord, Territoire  
Kibungu, la somme de "DIX MILLE FRANCS. (10.000)."

Libellant : Remboursement de l'avoir en chefferie.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur,  
l'assurance de ma considération très distinguée.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE, ff.,

G. DE WEERD.-

Kibungu, le 17 novembre 1961.--

OBJET:

Virement.--

N° 2507/Org.Com./R.R.--

A Monsieur le Directeur de la Banque  
d'Emission du Ruanda-Urundi

à

USUMBURA.--

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de vouloir bien virer du  
compte n° 106 de la chefferie Gihunya, Territoire de Kibungu, au  
compte n° 107 de la chefferie Buganza-Nord, Territoire de Kibungu,  
la somme de "DIX MILLE FRANCS."

Libellant : Remboursement de l'avoir en chefferie.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur,  
l'assurance de ma considération très distinguée.--

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE, ff.,  
G. DE WEERD.--